

Québec le 14 mars 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Je m'appelle Gaëlle Ricaud, je suis en 6^{ième} année à l'école Chabot. Je vous écris cette lettre dans le cadre de mon module de recherche intitulé « Pourquoi un parlement? ». Dans ce module, nous touchons à tout ce qui concerne le parlement donc directement et indirectement les lois. C'est pourquoi je vous écris cette lettre. Dans celle-ci, je vais proposer une amélioration sur les systèmes de la santé, plus particulièrement sur l'attente aux urgences.

Je voudrais modifier cette loi car, il y a 1 an de ça, j'ai eu un accident de cheerleading et j'ai attendu 40 minutes alors que je souffrais terriblement. L'attente est trop longue pour vous le prouver lisez bien ce texte qui suit.

Dans les urgences des hôpitaux québécois, le temps d'attente moyen est de 17 heures et 36 minutes. Pensez-vous qu'il serait bon de baisser le taux d'attente à moins de 12 heures. Moi, je n'ai pas attendu très longtemps mais imaginez quelqu'un qui a attendu longtemps!

Beaucoup de personnes meurent parce qu'elles n'ont pas été soignées assez vite. Pensez un peu à la famille qui voit un de ses membres agoniser de douleur parce qu'il ne reçoit pas les soins assez vite. Le fait que les personnes soient soignées plus vite augmenterait la rapidité de ces personnes à sortir de l'hôpital, donc à d'autre d'entrer plus rapidement.

Pour conclure, je vous écris cette lettre en espérant diminuer le temps d'attente aux urgences.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Cordialement,

Gaëlle Ricaud
1666 avenue Lozère
Québec, QC
G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame,

Je me présente, je m'appelle Catherine Beaupré et je suis en sixième année dans la classe de monsieur Stéphane Robitaille, à l'école Chabot. Je vous écris car j'aimerais améliorer quelque chose dans le système politique actuel. Ce que j'aimerais améliorer, c'est l'attente dans les hôpitaux.

Si nous améliorons l'attente dans les hôpitaux, je crois que nous pourrions sauver plus de vies car les personnes qui ont un gros problème pourraient être vues plus vite et être soignées plus vite.

Je crois aussi que s'il y a trop d'attente et que quelqu'un est malade, puis il voit que l'attente est trop longue, il pourrait se dire que son cas n'est pas si grave et il pourrait retourner chez lui. Puis, son cas va empirer.

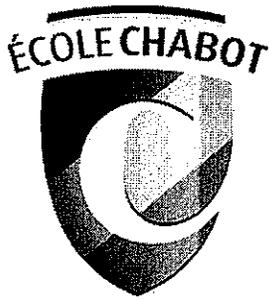
Dans un article que j'ai vu sur Internet, on disait que l'attente ne cesse pas d'augmenter alors je crois qu'il faudrait améliorer l'attente pour le bien de tous. Puis, pour ceux qui sont malades le soir et qui sont obligés d'aller à l'hôpital pendant la nuit, cela serait agréable d'être vu rapidement pour après, pouvoir se coucher.

Je crois aussi que pour ceux qui doivent aller à l'hôpital souvent, cela serait agréable de ne pas attendre très longtemps avant d'être vu à chaque fois. Pour que l'attente soit moins longue dans les hôpitaux, on pourrait accepter plus de médecins et d'infirmières et peut-être les payer un peu plus cher pour qu'il y en ait plus.

Pour finir, j'aimerais vraiment que vous fassiez tout ce que vous pouvez pour améliorer l'attente dans les hôpitaux. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de lire ma lettre.

Veillez agréer mes salutations les plus sincères.


Catherine Beaupré
École Chabot
1666 avenue Lozère
Québec(QC) G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame,

Je suis Philippe Marquis de la classe de sixième année dans la classe de M. Stéphane à l'école Chabot. Je vous écris cette lettre pour vous informer d'une amélioration au sein du système actuel. Ma proposition serait la suivante : Établir un maximum d'achat de tabac dans la province de Québec et augmenter l'âge minimum d'achat de tabac.

Dans les cinquante dernières années, il y a eu, chez les femmes, une hausse de maladies cardiorespiratoires, pulmonaires, cardiaques, des pneumonies, des tuberculoses, de l'asthme, des cancers du poumon...

Pour certains, le tabac devient une dépendance et certains doivent faire appel à des amis ou de la famille pour avoir de l'argent car cet argent est dépensé pour l'achat de cigarettes.

En 2005, des statistiques ont prouvé que 30% des fumeurs dans la province de Québec fument 10 cigarettes par jour. Regardez les

élèves du secondaire qui fument! Si nous voulons un avenir en santé, ça ne peut pas continuer. Dans la cigarette, il y a un matériel pour faire de l'asphalte. En 2005, cinq milliards de cigarettes ont été vendues.

Avec un minimum d'achat de tabac acheté, par exemple, par mois, ça empêcherait certaines personnes de fumer 10 fois par jour tous les mois.

Avec en plus le minimum de 21 ans pour acheter de la cigarette, nous diminuerions le nombre de cigarettes dans les écoles. Autant les adolescents de 13 à 17 ans de secondaire que les jeunes adultes de 18 ou 19 ans du cégep.

En conclusion, je voudrais augmenter l'âge d'achat de tabac à 21 ans et établir un maximum d'achat de cigarettes.

Je souhaite que mon projet aille le plus loin possible.

Je vous remercie d'avoir pris du temps pour moi

Veillez agréer, Madame mes salutation sincères.

Philippe Marquis

Philippe Marquis

École Chabot

1666, Avenue de Lozère

Québec (QC)

G1G 3L4



Québec, le 1^{er} mars 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Denise Trudel,

Je me nomme Léa-Mathilde Godin et j'étudie à l'école Chabot. Je suis en sixième année dans la classe de monsieur Stéphane Robitaille. Je vous écris parce que je veux vous parler d'une idée de changement dans la province de Québec. Je voudrais que vous installiez un nouveau programme dans toutes les écoles primaires de la province. Je voudrais que vous installiez un programme d'anglais intensif au niveau du troisième cycle de chaque école de la province.

Pour vous convaincre, voici des arguments. Dans le monde, il y a plus de pays qui parlent anglais. Il y a 1000 millions de personnes, dans le monde, qui savent parler anglais et juste 200 millions savent parler le français.

Avec l'anglais intensif, ça va permettre aux élèves d'apprendre plus de choses en anglais et de pouvoir faire plusieurs merveilleux projets en anglais. Il y a des écoles qui font des voyages de fin d'année mais ce programme ne va pas déranger parce que les villes où ils vont le plus souvent, il faut que les élèves sachent parler anglais car ils ne peuvent pas commander au restaurant.

Puis, ce programme va donner plus d'ampleur à notre langue secondaire, l'anglais, et ce programme va aussi faire apprécier de plus en plus l'anglais aux élèves du troisième cycle de la province.

En plus, toutes les personnes qui habitent au Canada parlent anglais à part le Nunavut et le Québec. Alors, si nous gagnons un tournoi de sport et qu'il faut voyager, il faut savoir parler l'anglais et comprendre cette langue pour pouvoir se débrouiller.

Grâce à ceci, il va y avoir une possibilité de travail comme professeur d'anglais pour les personnes qui viennent d'un autre pays et qui ont de la difficulté à se trouver un emploi et qui parlent anglais sans difficulté. En plus, l'anglais, c'est la langue des affaires. Et encore, quand vous un adulte, ça vous tente moins de retourner à l'école pour apprendre

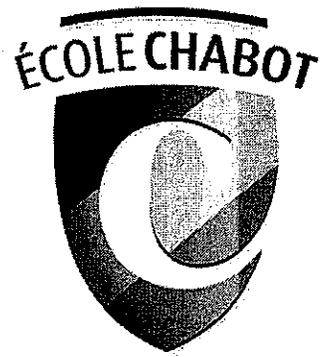
l'anglais. Alors, c'est mieux l'apprendre jeune pour que plus tard, vous puissiez voyager sans crainte de ne pas communiquer avec les citoyens de la ville.

En suivant le programme de l'anglais intensif, les élèves vont pouvoir faire autre chose que les bases de l'anglais. Ils vont pouvoir faire des projets plus compliqués et qui prennent plus de temps à réaliser. Comme ça, les élèves du troisième cycle pourront peut-être aider leurs parents, qui n'ont pas eu la même chance que nous, en voyage et écouter plus de films en anglais sans dire qu'ils ne comprennent pas l'histoire. Ou lire des briques en pouvant faire un résumé après avoir lu le livre.

En conclusion, je vous rappelle que vous pouvez changer le cours de l'histoire en implantant un programme d'anglais intensif au troisième cycle de chaque école primaire dans toute la province de Québec. Je souhaite que vous installiez ce programme pour aider à changer la vie de plusieurs élèves du troisième cycle. Je vous remercie d'avoir lu ma lettre jusqu'à la fin.

Veillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments, madame Trudel, notre chère députée provinciale.

Léa-Mathilde Godin
Léa-Mathilde Godin
1666, avenue de Lozère
Québec, QC
G1G 3L4



Québec, le 7 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Chère madame Trudel,

Je m'appelle Cédric, j'ai onze ans et je suis en sixième année à l'école Chabot. Je vous écris cette lettre pour vous proposer une amélioration au niveau des normes du travail. Selon moi, tous les travailleurs du Québec devraient être aptes à dialoguer en français avec tous les concitoyens de notre belle province.

C'est inacceptable de se faire servir dans une autre langue que le français qui est pourtant la langue officielle de notre province francophone.

Un jour, ma tante a pris le taxi et, comme le chauffeur la comprenait mal et ne parlait presque pas en français, le trajet fut deux fois plus long qu'à la normale et donc deux fois plus dispendieux.

Selon la charte de la langue française, tous les consommateurs ont le droit d'être informé et servis en français. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi.

C'est sur ces arguments que je vous propose une réforme des conditions de travail au niveau linguistique. Merci d'avoir lu cette lettre qui est la mienne, écrite avec conviction et ferveur.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Cédric Lecours

Cédric Lecours

1666 Avenue Lozère
Québec, QC
G1G3L4

Québec, le 25 février 2013



Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je m'appelle Florence Guimont, j'ai 11 ans et je suis en sixième année à l'école Chabot. Nous faisons un module de recherche sur la politique et le parlement. Je vous écris dans le but de vous convaincre de ne pas éliminer l'anglais en première année.

J'ai su que madame Marois voulait extraire cette notion de la première année et je suis complètement en désaccord avec cela car l'anglais est une langue universelle qui s'apprend peu à peu. Il serait donc pratique de connaître, plus jeune, quelques mots ou phrases de cette langue.

Aussi, plusieurs enseignants perdraient leur travail et devront s'orienter vers un autre métier que de celui de professeur d'anglais pour enfants.

Il n'y a pas juste ceci qui arriverait car il y aurait aussi la fermeture de certaines écoles où l'on apprend l'anglais jeune.

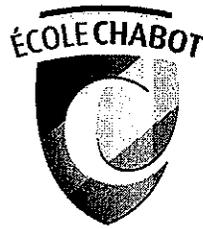
Voilà qui conclut mon point sur l'élimination de l'anglais en première année qui, selon moi, n'est pas nécessaire. Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Florence Guimont

Florence Guimont
1666 ave Lozère
Québec, Qc
G1G 3L4

Québec, le 25 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1



Chère madame Trudel,

Je me nomme Emma Gorman et je suis une élève de sixième année à l'école Chabot. Je vous écris aujourd'hui pour vous proposer une amélioration pour la loi des écoles anglaises. Selon moi, tous les habitants de la province devraient avoir la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, surtout s'ils sont eux-mêmes anglophones et pas seulement ceux qui ont fréquenté l'une de ces écoles au Canada.

Tout d'abord, cette loi stricte permet à peu de gens d'aller à l'école anglaise car la seule possibilité de pouvoir accéder à celle-ci serait qu'un de nos ancêtres y soit allé avant que la loi ne soit imposée et que tous les descendants de celui-ci y soient allés, incluant nos parents. Si ce n'est pas le cas, l'école anglaise devra obligatoirement nous refuser.

Ensuite, disons que je prends un individu quelconque qui n'a pas fait ses études dans une école anglaise canadienne mais plutôt dans un autre pays et que celui-ci se marie à une Québécoise, il songera peut-être à retourner dans son pays natal et emmener sa fiancée avec lui pour que ses enfants puissent aller à l'école anglaise. Donc, si vous changiez la règle, le Québec aurait sûrement la chance d'accueillir un nombre plus élevé d'immigrants anglophones.

Finalement, je pense qu'un citoyen devrait avoir le droit d'envoyer ses enfants à l'école qu'il désire, qu'elle soit anglophone ou francophone. De plus, si l'une des raisons qui vous poussait à établir cette règle était la peur de perdre la langue française au Québec, je peux vous assurer que tôt ou tard, cet enfant devra apprendre cette langue, car il vit au Québec! Aussi, ce ne sont pas tous les parents qui vont décider d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

Pour conclure, j'espère que tous les arguments que le vous ai donnés seront suffisants pour vous convaincre d'effectuer une légère modification sur cette loi pour les droits des Québécois car ce projet me tient à cœur et mon rêve serait qu'il se réalise.

Merci à l'avance de prendre en considération cette lettre. Mes salutations sincères.

Emma Gorman

Emma Gorman
École Chabot
1666 avenue Lozère
Québec (QC)
G1G 3L4

Québec, le 25 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame,

Je m'appelle Thomas Quiriaux et je suis un élève de sixième année du primaire. Je vous écris pour vous donner quelques arguments contre le projet de l'anglais intensif pour la sixième année dans toutes les écoles du Québec.

Mon premier argument est que dans la charte des droits et libertés du Québec il y a la règle numéro six. Elle dit que toute personne admissible à l'enseignement au Québec a le droit de recevoir cet enseignement en français.

Mon deuxième argument est que ce projet de lois pourrait mettre en péril la réussite des élèves déjà en difficulté en français.

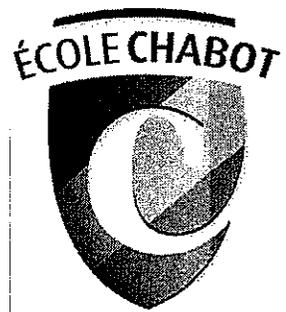
Mon troisième argument est une question que je me pose. En effet, comment un enseignant fera pour enseigner tout ce qu'il doit enseigner en une moitié d'année.

En conclusion, j'apprécierais que vous soumettiez mes arguments lors de votre prochain débat.

Mes sincères salutations.

Thomas Quiriaux

Thomas Quiriaux 1666 Avenue de Lozère, Québec, QC G1G 3L4



Québec, 25 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 4E2

Madame,

Je me nomme Mathias Audet. Je vais à l'école Chabot et je suis en sixième année du primaire. Je vous écris cette lettre pour vous proposer une nouvelle loi qui touche le ministère de l'éducation. J'ai su que je devrais m'adresser à vous.

Mon idée de projet de loi consiste à avoir des cours de quinze minutes de plus par période mais pas de cours le vendredi. Je vais vous donner quelques raisons pour vous démontrer que des cela apportera changements positifs à la société.

Tout d'abord, on aura plus de temps pour faire des activités car on aura congé le vendredi.

De plus, on aura plus de temps pour relaxer et moins de jours d'école.

Le temps revient au même car j'ai fait le calcul. La seule différence c'est qu'on n'a pas d'école le vendredi.

De toute façon, on aime mieux avoir plus d'école dans les quatre autres jours de la semaine et avoir une journée de congé.

Je vous remercie énormément et de tout mon cœur d'avoir lu mon projet de loi qui, j'espère, sera approuvé.

X Mathias Audet

Mathias Audet
1666 avenue Lozère
G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je me nomme Henri-Louis Dion. Je vous écris cette lettre pour vous proposer d'implanter l'anglais intensif dans toutes les écoles du Québec. Ce programme serait seulement utilisé en 6^e année. Je vais vous expliquer plus tard dans la lettre pourquoi ce serait une bonne idée. Je suis en 6^e année à l'école Chabot. Vous êtes venus nous voir il y a 3 semaines.

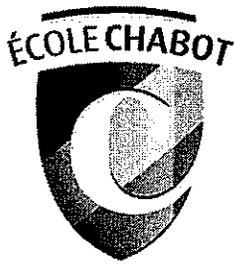
Premièrement, l'anglais intensif serait bon pour les élèves car c'est prouvé que lorsqu'on est jeune, notre capacité à apprendre est plus forte. Donc, il vaut mieux apprendre plus jeune.

Deuxièmement, l'anglais est la langue la plus parlée au monde. Donc, si nous la parlons comme il faut, cela va être plus facile de communiquer avec les autres pays. Je sais qu'une de vos inquiétudes, c'est qu'il faut conserver le français. Mais je voulais juste vous faire remarquer que les jeunes d'aujourd'hui déforment la langue française avec leurs mots comme «Hot», «Cool» et plusieurs autres mots comme ceux-ci. Alors pourquoi ne pas apprendre l'anglais comme il faut ?

Troisièmement, deux des quatre parties au parlement pensent à mettre en place l'anglais intensif. Alors pourquoi pas vous ? La Coalition Avenir Québec veut rendre service aux québécois. Avec l'anglais, vous aideriez des milliers de futurs citoyens.

Donc, j'espère que vous allez penser à ma proposition. Veuillez agréer mes plus sincères salutations !

Henri-Louis Dion
Henri-Louis Dion
École Chabot
1666, Avenue de Lozère
Québec (QC)
G1G 3L4



Québec, le 27 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Chère madame Trudel,

Je m'appelle Amélie Hudon. Je suis une élève de l'école Chabot, dans la classe de monsieur Stéphane, en 6^e année. Je vous écris cette lettre pour vous proposer une amélioration au niveau du sport dans les écoles.

Voilà comment ça fonctionnerait. Toutes les écoles de la province de Québec y seraient impliquées. Tous les mercredis matins, il y aurait des sports, comme par exemple du soccer, du hockey, du tennis, du football, du karaté... Pour ceux qui n'aiment pas ces sports, il pourrait y avoir de l'entraînement. Puisque c'est le matin, on doit enlever trois matières : l'univers social, l'éthique et culture religieuse et du français.

Pour commencer, ce projet va diminuer l'obésité. Les enfants seront plus en santé et seront mieux dans leur peau. Ils seront aussi beaucoup plus en forme.

Ensuite, les élèves vont probablement se faire d'autres amis, dans les sports d'équipe et même dans les sports individuels. Ils vont connaître de nouvelles personnes et vont devoir être ouvert d'esprit.

Pour finir, ça peut aussi améliorer des problèmes d'hyperactivité. Les élèves vont moins prendre de Ritalin (ou de médicaments), car ils vont sortir leur énergie en bougeant, en faisant du sport. En plus, c'est plus motivant pour les élèves d'aller à l'école !

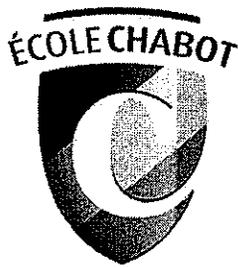
J'espère que mon idée de mettre plus de sports dans les écoles vous aura été utile.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de lire ma lettre.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Amélie Hudon

Amélie Hudon
École Chabot
1666 Avenue Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Je me présente, je me nomme Brittany Grimard et je viens de l'école Chabot, en 6^e année, dans la classe de monsieur Stéphane. Dans cette lettre, je vais vous proposer une amélioration du système actuel. Aujourd'hui, presque toutes les écoles primaires sont régulières. Je trouve ça normal et trop facile. Donc, j'aimerais les changer en programme d'éducation internationale.

Si on les change en école P.E.I., ça nous changera en meilleur citoyen de tous les jours. Il y aurait moins de guerres dans le monde.

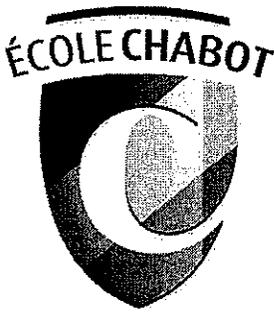
C'est pour cela qu'on a inventé le P.E.I dans les écoles. Aussi, pour ceux qui ont des difficultés, on a juste à leur donner plus de services.

Les élèves seraient plus instruits avec les dix éléments du profil de l'apprenant, les douze savoir-être, les quatre savoir-faire, les huit concepts et pour finir le cycle de l'action.

En conclusion, j'aimerais changer les écoles en P.E.I au lieu que ça soit du régulier. Je souhaite que les écoles changent. Je vous remercie d'avoir lu ma lettre !

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Brittany Grimard
École Chabot
1666 avenue Lozère
Québec(QC) G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Je vous écris car j'ai quelque chose à vous proposer. Je m'appelle Kenza Nejmi et j'étudie en 6^e année à l'école Chabot dans la classe de Monsieur Stéphane Robitaille. Je voudrais que toutes les écoles du Québec en 6^e année aient l'anglais intensif la moitié de l'année.

Premièrement, l'anglais c'est très important pour notre avenir. L'anglais, c'est la langue d'affaires pour communiquer avec les gens. Surtout si tu pars dans un autre pays. Comme ça, tu sauras au moins les mots de base. Les gens vont te comprendre. Dans un pays étranger, il y a presque toujours des écriteaux en anglais. Comme ça, tu peux comprendre le message qu'ils veulent te faire passer.

Ensuite, ce programme pourra encore plus enrichir les enfants doués en anglais. Pour les enfants qui ne s'intéressent pas à l'anglais, plus tard, dans leur métier, ils peuvent tomber n'importe quand sur un anglophone. Comme un touriste, il ne pourra pas vraiment le comprendre ...

Pour continuer, si tu apprends l'anglais intensif en 6^e année, tu seras encore plus prêt pour le secondaire. Et les meilleurs cégeps et universités sont en anglais. Cela pourra préparer les enfants à des épreuves dans leurs prochaines écoles. Ils seront mieux enrichis. Ils pourront bien comprendre en lisant et en communiquant.

Aussi, quand les jeunes veulent trouver de l'information sur Internet, ils vont pouvoir doublement s'enrichir avec des sites anglais. Ils pourront se cultiver encore plus avec l'information anglaise. Les enfants vont pouvoir comprendre ce qu'ils lisent.

En conclusion, l'anglais intensif pourrait aider les citoyens de demain à avoir un bon avenir et être bon communicateur avec les personnes étrangères. Merci d'avoir lu ma lettre. Veuillez agréer mes salutations sincères.

Kenza Nejmi
École Chabot
1666 avenue de Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri- Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je m'appelle Geneviève Raymond, je suis dans la classe de sixième année de Monsieur Stéphane Robitaille. Je vous écris pour vous faire part que le coût de l'essence est cher. Dans ma lettre, je vais vous énumérer des arguments pour vous dire qu'il faut baisser le coût de l'essence.

Premièrement, je veux le changer parce que les gens qui ont moins d'argent et qui ont une voiture, ne peuvent pas aller vraiment sur la route, parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer l'essence.

Deuxièmement, avant, le coût de l'essence était de 50¢ le litre. Maintenant, le coût est de 1,38\$ le litre. Ça l'a monté de 88¢ en moins de 20 ans. Si l'essence coûtait moins cher, ils auraient plus de profit que si le coût est plus cher. Il y aurait plus de personnes qui viendraient. Je sais qu'on fait de l'essence avec du pétrole, je sais aussi qu'il est de moins en moins trouvable, mais c'est beaucoup trop cher.

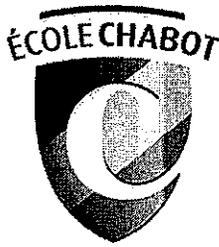
Troisièmement, si le prix de l'essence augmente encore, comme mardi le 5 février 2013 (il a monté à 1.45), les gens devront trouver d'autres alternatives. Pensez-y, moins cher = plus de clients et de profit !

J'espère que vous allez prendre en note ce que je vous ai dit, que l'essence est beaucoup trop chère.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ma lettre.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Geneviève Raymond
École chabot
1666 rue de Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je me nomme Ariel Timmony-Morier et aujourd'hui, je voudrais vous proposer une amélioration dans le système actuel au niveau du transport. Beaucoup de personnes ont des V.U.S. et j'aimerais que toutes personnes ayant un V.U.S. soient deux au minimum dans le véhicule. Voici mes raisons:

Premièrement, vingt-cinq litres d'essence sont consommées chaque jour pour chaque habitant en moyenne. C'est un chiffre énorme qu'il faudrait diminuer pour contribuer peu à peu à l'avenir des prochaines générations.

Par la suite, la couche d'ozone, qui nous permet de respirer, diminue beaucoup à cause du CO² rejeté par les autos en particulier. Les V.U.S. sont des véhicules consommant énormément d'essence donc s'il y a moins de V.U.S. qui roulent sur la route, il y aura moins de CO² émis.

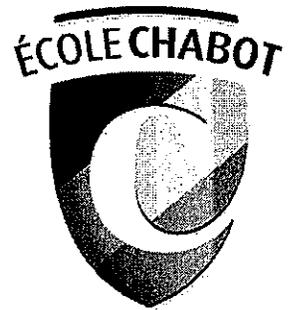
De plus, acheter des voitures de base coûterait moins cher car les V.U.S. sont plus dispendieux et étant donné que les voitures de base consomment moins d'essence que les V.U.S., ce sera donc moins cher pour les personnes.

Pour finir, beaucoup de places en ville, au niveau des stationnements, seraient économisées car les V.U.S. prennent énormément d'espace.

Pour conclure, j'aimerais que toutes personnes ayant un V.U.S. soient deux dans le véhicule afin d'améliorer notre milieu de vie et celui des prochaines générations.

Veillez agréer, chère madame, mes salutations les plus sincères et au plaisir de vous récrire.

Ariel Timmony-Morier
École Chabot
1666 avenue de Lozère
Québec(QC) G1G 3L4



Québec, le 26 février 2013

Madame Denise Trudel
Député de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri- Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je m'appelle Arnaud Desrosiers et je suis un élève en sixième année à l'école Chabot. Je vous écris pour apporter une modification sur la loi du code de la sécurité routière.

Depuis plusieurs années, le cellulaire et les textos au volant font parties des causes de mortalités les plus fréquentes sur les routes du Québec. Nous pouvons tout de même compter 50 000 arrestations par an pour l'utilisation du téléphone cellulaire au volant.

Présentement, les amendes me semblent bien insuffisantes. Le maigre quatre-vingt dollars n'est rien comparé au mille dollars que l'on peut retrouver dans certains pays. Nous serions probablement capables de trouver un juste milieu.

Deux coroners ont récemment demandé la saisie du téléphone cellulaire. Ce qui serait aussi intéressant ce serait d'interdire de parler en main libre car lorsqu'on parle au téléphone on peut ne plus se soucier de ce qui se passe dans les alentours.

Merci de tenir compte de la modification que je désire apporter au code de la sécurité routière parce que cela est primordial pour moi.

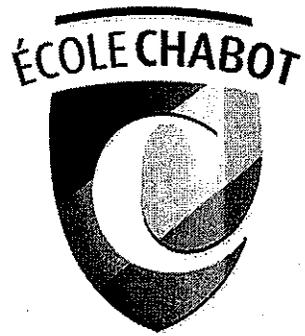
Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Arnaud Desrosiers

Arnaud Desrosiers
École Chabot
1666 Avenue de Lozère
Québec(QC)
G1G 3L4

Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1



Chère madame Denise Trudel,

Je me nomme Guillaume Chouinard et je suis un élève de sixième année à l'école Chabot. J'écris cette lettre dans le but de modifier une loi. J'aimerais modifier la loi sur le montant à payer pour un billet d'infraction au code de la sécurité routière. Voici cette modification: Ajouter le tiers du montant à payer pour un billet d'infraction au code de la sécurité routière donné à un conducteur de moins de 18 ans. Dans le paragraphe suivant, je vous ferai part de mes arguments.

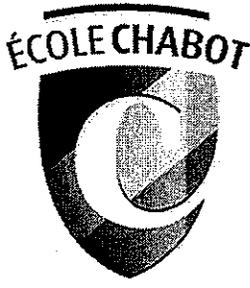
Tout d'abord, l'âge de la majorité est de 18 ans au Québec. Si on a mis 18 ans pour l'âge de la majorité, cela veut dire que l'on considère les adolescents comme moins responsables et qu'ils risquent donc d'être plus dangereux au volant. Les adolescents sont parfois plus insouciants que les adultes. Ils ont le droit de conduire une automobile mais ils n'ont pas les mêmes pensées que les adultes.

En conclusion, j'aimerais augmenter le montant à payer pour un billet d'infraction au code de la sécurité routière d'un tiers pour les conducteurs qui ont moins de 18 ans.

Veuillez accepter mes sincères remerciements pour le temps consacré à lire cette lettre. Merci et bonne journée!

Guillaume Chouinard

Guillaume Chouinard
1666 avenue Lozère
Québec, QC
G1G 3L4



Québec, 27 Février 2013

Mme Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Je me nomme Raphaël Ouellet et je suis en 6e année à école Chabot. Je vous écris car j'ai une amélioration à vous proposer. Je voudrais augmenter les taxes de l'alcool au Québec.

Premièrement, beaucoup de gens font de l'abus d'alcool. En augmentant les taxes de l'alcool, les gens achèteront moins d'alcool donc, ils ne seront pas en état d'ébriété au volant ou dans toutes autres situations dangereuses. Il y a beaucoup d'accidents à cause de l'alcool au volant. En voici la preuve : Chaque jour, 4 personnes sont tuées et 190 personnes sont blessées dans des collisions de véhicules car les conducteurs avaient les facultés affaiblies. Il y a aussi beaucoup de gens qui se font arrêter pour alcool au volant. Moins de gens prendront de l'alcool au volant donc, moins d'arrestations.

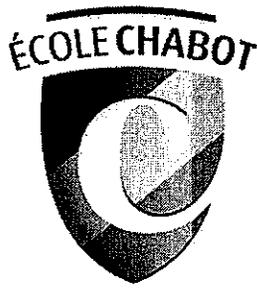
Deuxièmement, il y a plus de 80% de la population québécoise qui a déjà dépassé la limite d'alcool permise. S'ils continuent à abuser d'alcool, ils voudront arrêter car ils perdront beaucoup d'argent.

Si on augmentait les prix, les gens iraient dans des dépanneurs où ça coute moins cher donc, ça reviendrait au même prix qu'avant.

Je vous rappelle que je veux augmenter les taxes sur l'alcool. Je vous remercie d'avoir mis du temps pour lire cette lettre.

Veillez agréer mes plus sincères salutations.

Raphaël Ouellet
École Chabot
1666 avenue Lozère
Québec (QC) G1G 314



Québec, le 27 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Chère députée,

Je vous écris cette lettre pour vous proposer une amélioration du système gouvernemental. Tout d'abord, je m'appelle Laurie-Ann Belleau, je suis en sixième année, à l'école Chabot, dans la classe de monsieur Stéphane Robitaille. Ce que j'aimerais améliorer, c'est le système de la Société des Alcools du Québec. J'aimerais que l'âge légal pour pouvoir prendre de l'alcool soit de vingt-et-un ans. Je vais vous expliquer pourquoi plus tard dans ma lettre.

Tout d'abord, mon premier argument est que beaucoup de jeunes adultes sont responsables de plusieurs gros accidents pouvant coûter la vie à certaines personnes, qui elles, respectent la loi et conduisent correctement. Je trouve que c'est dommage que des personnes qui respectent les règlements soient tuées à cause des gens qui ne les respectent pas.

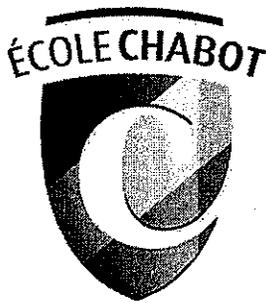
Ensuite, mon deuxième argument est que selon plusieurs statistiques, chez les dix-huit à vingt-quatre ans, l'alcool est la première cause de gros accidents pouvant causer la mort. Il y a beaucoup trop de décès sur les routes causés par l'alcool.

Enfin, mon troisième argument est que si nous retardons l'âge légal pour pouvoir prendre de l'alcool, les adolescents qui ont leur voiture auront le temps de devenir plus matures donc ils seront beaucoup plus raisonnables au volant de leur voiture.

Je crois que vous avez assez d'arguments valables pour retarder l'âge légal pour consommer de l'alcool.

Veillez agréer, madame Trudel, mes plus sincères salutations !

Laurie-Ann Belleau
Laurie-Ann Belleau
École Chabot
1666 Avenue Lozère
Québec(QC) G1G 3L4



Québec, le 27 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Je m'appelle Roan Demers, je suis en sixième année dans la classe de M. Stéphane Robitaille à l'école Chabot et l'Oasis. Je vous écris car je voudrais améliorer le système actuel. J'aimerais mettre un âge minimum pour pouvoir acheter des bouteilles de boisson énergisante. Je propose qu'on mette 16 ans et plus.

En premier, selon les sondages sur Internet, les plus grands consommateurs de ces boissons sont les jeunes ou les gens pressés. 65% de ces consommateurs sont âgés de 35 et moins.

Deuxièmement, près de 20% des jeunes de 15 à 17 ans disent en avoir consommé une bouteille chaque semaine au cours de la dernière année. Ce que je trouve beaucoup trop pour un adolescent. De plus, n'oublions pas que seulement une bouteille de boisson énergisante équivaut environ à cinq cafés.

Pour poursuivre, les adolescents devraient restreindre leur consommation car contrairement aux filles, les gars en boivent beaucoup trop. Environ 30% des gars en consomment une chaque semaine. Seulement 12% des filles en boivent autant.

J'espère que vous allez prendre connaissance de cette lettre que je vous ai écrite. Je vous rappelle le but de cette lettre qui est de mettre un âge minimal pour la consommation de boisson énergisante.

Je vous remercie d'avoir pris quelques minutes pour lire cette lettre.

Veillez agréer, Madame Trudel, mes salutations le plus sincères soient-elles.

Roan Demers
Roan Demers
École Chabot
1666 avenue de Lozère
Québec(QC) G1G 3L4



Québec le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Député Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Chère madame Trudel,

Je me nomme Félix Chamberland et je suis en sixième année dans la classe de Monsieur Stéphane à l'école Chabot. Dans cette lettre, je vais vous proposer une amélioration au niveau de l'alcool. Je crois que l'on devrait implanter une heure maximale pour prendre de l'alcool, soit 22h30. Cela pourrait éviter plusieurs tragédies.

À cause de l'alcool et de la fatigue, chaque année, de nombreux accidents, tuant et blessant des gens, arrivent. L'alcool au volant est donc une des causes de mortalité les plus fréquentes au Québec. En moyenne, 31% des décès, 16% des blessés graves et 5% des blessés légers sont causés par ça.

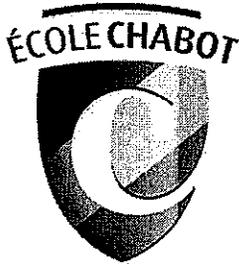
En plus d'avoir moins d'accidents, les gens payeraient moins cher, soit pour les soins hospitaliers ou pour la réparation de leur véhicule. Les gens auraient plus d'argent pour se consacrer à d'autres passe-temps ou activités.

Depuis quelques temps, les hôpitaux sont bondés à cause de malades et de nombreuses personnes inconscientes ou blessées. Cela ferait donc baisser le surplus de patients de 200% à peut-être 150%.

C'est certain que pendant les fêtes de Noël, cela pourrait être permis plus tard que 22h30. Ce serait à voir. J'aimerais tout de même aider le Québec à avoir un monde meilleur.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères

Félix Chamberland
Félix Chamberland
École Chabot
1666 avenue Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, le 27 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je me présente, Laurence Tanguay, élève de 6^e année du primaire de l'école Chabot. Je vous écris cette lettre car j'aimerais apporter un changement au système actuel. Je vous explique celui-ci. Je voudrais changer l'âge pour consommer de l'alcool de dix-huit ans pour vingt ans.

Je veux faire ce changement car je pense qu'à dix-huit ans, les gens ne sont pas assez responsables pour consommer de l'alcool. À cause de tous ses effets secondaires, elle détériore les fonctions intellectuelles, sensorielles et motrices. Tandis qu'à vingt ans, les gens sont plus responsables et plus matures. Alors, ils peuvent plus contrôler leurs doses et éviter de faire des abus d'alcool car ce n'est pas bon pour la santé.

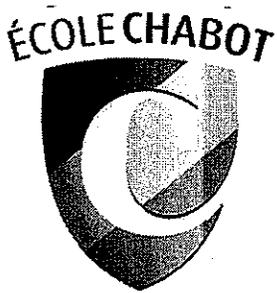
Pour continuer, cela limiterait les accidents sur la route car la plupart de ceux-ci sont causés par l'alcool et principalement par des jeunes qui ont consommé de l'alcool (il peut y avoir des moins de dix-huit ans).

Aussi, 85,6 % des élèves de la 5^e année du secondaire consomment de l'alcool. Alors, si on augmente l'âge pour en consommer, ils vont sûrement commencer à consommer de l'alcool plus tard.

En conclusion, je pense que ce serait une bonne idée si on augmente l'âge pour consommer de l'alcool.

Veuillez accepter, Madame Trudel, mes salutations sincères.

Laurence Tanguay
École Chabot
1666 Avenue Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, le 1^{er} mars 2013

Madame Denise Trudel
Député de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 4E2

Chère madame Trudel,

Je me nomme Mathieu Côté, élève de sixième année dans la classe de monsieur Stéphane à l'école Chabot. Je vous écris pour vous proposer une amélioration du système actuel. Je voudrais que l'alcool soit permis à vingt-trois ans.

Premièrement, l'alcool au volant et la vitesse sont les principales causes d'accidents avec décès sur la route. De plus, de 2005 à 2009, les accidents dus à l'alcool ont causé 31% des décès, 16% des blessés graves et 5% des blessés légers. En chiffres, cela représente 195 décès, 490 blessés graves et 2 200 blessés légers.

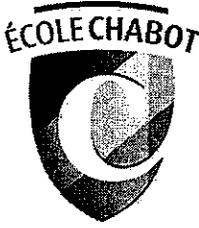
Deuxièmement, je voudrais vous parler du risque d'accidents mortels sur la route. À 0,5 gramme, il est multiplié par 2. À 0,8 grammes, il est multiplié par 10. À 1,2 gramme, il est multiplié par 35.

Quand une personne boit au volant, il faudrait peut-être l'empêcher d'avoir son permis et pour avoir un nouveau permis, il faudrait qu'il recommence son test de conduite.

Je voudrais vous redire que je voudrais que l'alcool soit permis à 23 ans. Je souhaite que vous vous serviez de ma lettre pour un débat. Je vous remercie d'avoir lu attentivement ma lettre et j'espère qu'elle vous a plu.

Veuillez agréer de ma confiance et de mes salutations les plus sincères.

Mathieu Côté
École Chabot
Québec, QC
G1G 3L4



Québec, le 28 février

Madame Denise Trudel
Député de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je me nomme Marc-André Boies. Je vais à l'école Chabot dans la classe de Monsieur Stéphane. Je vous écris pour faire une amélioration dans le système actuel. Je voudrais vous faire part qu'il y a de plus en plus d'accidents d'un conducteur en état d'ébriété. Je voudrais proposer une amélioration : que l'alcool soit accepté à vingt-un ans et plus.

Premièrement, l'alcool au volant est l'une des principales causes de décès au Québec.

De plus, de 2005 à 2009, l'alcool au volant a causé trente-un pour cent de décès, seize pour cent de blessés graves et cinq pour cent de blessés légers. Ce qui veut dire qu'il y a eu cent quatre-vingt-dix décès, quatre cent quatre-vingt-dix blessés graves et deux mille deux cent blessés légers. C'est énorme !

Finalement, en devenant ivre à vingt-un ans et moins, le cerveau peut avoir des séquelles. Imaginez-vous un jeune adulte de dix-huit ans ayant des séquelles toute sa vie car il a été ivre. C'est triste non ?

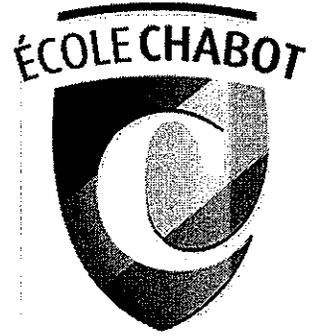
En conclusion, je demande que l'alcool soit accepté à vingt-un ans et plus. Je vous remercie d'avoir lu ma lettre. Je souhaite qu'il y ait une amélioration dans ce sujet.

Veuillez agréer, mes salutations les plus sincères.

Marc-André Boies
1666, avenue Lozère
Québec(QC)
G1G 3L4

Québec, le 1^{er} mars 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec, QC G1G 5X1
Madame,



Je m'appelle Diriyé Nour et je suis élève de 6^e année de l'école Chabot. Je vous écris en cette belle journée pour modifier la loi sur le permis de conduire. En fait, j'aimerais que l'accessibilité du permis de conduire passe de 16 à 20 ans.

Premièrement, je trouve qu'avoir un permis de conduire à 16 ans est beaucoup trop jeune. À 16 ans, on est encore mineur et pour la plupart des gens à la fin du secondaire seulement.

Deuxièmement, les jeunes de 16 à 20 ans ne sont pas encore assez matures (généralement) pour conduire une automobile. Cela peut causer des accidents de la route et des décès car ils sont plus téméraires. Personnellement, cela me touche énormément de voir des citoyens mourir en si bas âge.

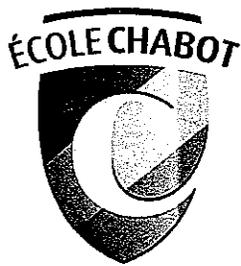
Finalement, le fait que le permis de conduire ne soit accessible qu'à 20 ans, stimulera ces jeunes adultes à bien conduire en suivant le code de sécurité de la route.

En conclusion, j'aimerais que l'accessibilité du permis de conduire passe de 16 à 20 ans. C'est un changement assez radical mais je crois que c'est primordial pour la sécurité des jeunes au volant.

Merci profondément d'avoir lu ma lettre.
Cordialement,



Diriyé Nour
1666, avenue Lozère
Québec, QC
G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je me nomme Ludovic Bastien-Rivest et je vous écris parce que je voudrais changer un élément du gouvernement actuel. Je voudrais changer l'âge du permis de conduire de seize ans à dix-huit ans. Je vais vous dire pourquoi.

Premièrement, j'ai entendu dire qu'il y avait un grand nombre d'accidents en voiture causé par des jeunes de seize et dix-sept ans. Donc, ça va produire moins d'accidents au Québec, ce qui fait un meilleur monde où bien vivre.

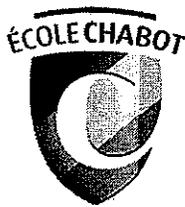
Ensuite, les conducteurs vont gagner en maturité, ainsi, ils vont faire plus attention sur la route et particulièrement en hiver, lorsque les routes sont glacées et dangereuses.

Finalement, si les personnes reçoivent leur permis et prennent des cours plus tard que seize ans, les gens ne vont plus être obligés d'aller au cégep en autobus de ville. Habituellement, le cégep est plus loin que les autres écoles, donc, la voiture est plus rapide car elle ne doit pas faire d'arrêts un peu partout.

N'oubliez pas que je veux changer l'âge du permis de conduire à dix-huit ans. Je vous souhaite réussite dans vos débats et votre carrière en tant que députée de Charlesbourg. Je vous remercie d'avoir lu cette lettre j'espère que vous aimerez cette idée.

Veuillez agréer mes meilleures salutations les plus sincères.

Ludovic Bastien-Rivest
1666, Avenue de Lozère
Québec (QC)
G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 4X1

Madame Trudel,

Je m'appelle Sacha-James St-Pierre et je suis âgé de onze ans. Je vais à l'école Chabot depuis la troisième année. Je suis maintenant en sixième année dans la classe de Monsieur Stéphane Robitaille. Je vous écris cette lettre pour vous faire parvenir mes brillantes idées afin d'essayer d'améliorer la société actuelle. J'aimerais modifier l'âge permis pour conduire un véhicule. Présentement, à seize ans, j'aimerais modifier celui-ci pour pouvoir conduire vers l'âge de dix-huit ou vingt ans.

À la télévision et dans les journaux, le taux d'accidents le plus élevé au Québec est par des personnes de seize à vingt ans. Les jeunes adultes se tuent en prenant parfois le volant en état d'ébriété ou sous les effets de la drogue.

Parfois, les jeunes adultes font des folies, comme par exemple du «kart-surfing». Ces acrobaties dangereuses mettent en péril leurs vies. Vers la fin de l'adolescence, les adolescents aiment l'adrénaline, et ceci a été prouvé scientifiquement.

Au Québec, de 2001 à 2010, 167 872 personnes âgées de zéro à vingt-quatre ans ont été victimes d'accidents de la route. Pour un jeune de vingt-trois ans et moins, il y a une capacité maximale de huit points d'inaptitude. J'aimerais baisser cette limite à six points car lorsqu'ils conduisent, ils ne pensent même pas aux points d'inaptitude.

Pour poursuivre, lorsqu'ils font des folies, ils le font très souvent le soir ou la nuit. De un, leur vision nocturne n'est pas à l'affût à cause des lumières de la voiture, et de deux, ils sont fatigués. De plus, des vidéos sont parfois publiés quand des jeunes roulent à des vitesses allant jusqu'à 200 km/h!

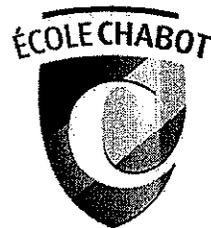
Pour conclure, j'aimerais vous rappeler que mon but est d'augmenter l'âge permis pour conduire un véhicule et si possible, de diminuer le nombre de points d'inaptitude au départ. Merci de m'avoir lu.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Sacha-James St-Pierre

Sacha-James St-Pierre
École Chabot
1666, Avenue de Lozère
Québec (QC)
G1G 3L4

Québec, 28 février 2013



Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,
Je m'appelle Alexandra Brisson. Je suis en sixième année à l'école Chabot. Je vous écris pour vous parler de la loi sur l'alcool au volant. Je trouve que cette dernière n'est pas suffisamment sévère.

Beaucoup de personnes sont mortes ou gravement blessées à cause des accidents en raison de l'alcool au volant.

Certes, depuis quelques années, les choses se sont améliorées grâce à des mesures de sécurité mais encore là, je trouve que la punition pour les personnes qui récidivent n'est pas suffisamment sévère. Si elle l'était, les personnes ne referaient pas plusieurs fois la même erreur.

Pour conclure, je trouverais très important de modifier cette loi en la rendant plus sévère.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Alexandra B.

Alexandra Brisson
École Chabot
1666, avenue Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Bonjour, je me nomme Laurie-Anne Fillion-Talbot, j'ai onze ans et je suis en sixième année à l'école Chabot dans la classe de M. Stéphane. Je vous écris car j'aimerais que le droit de vote soit abaissé à seize ans.

Si on votait à seize ans, cela compenserait sûrement les gens qui ne viennent pas voter. Je crois que nous devrions voter à seize ans car il me semble que ce serait plus plaisant de pouvoir choisir plus jeune la personne qui nous représentera.

Le droit de conduire est à seize ans alors pourquoi pas le droit de vote?

Pouvoir voter à seize ans permettrait peut-être aux jeunes de seize ans d'être plus autonomes car c'est quelque chose de très sérieux.

Je suis sûre que les jeunes de seize ans seraient honorés qu'on leur démontre une aussi grande confiance.

Ils auront aussi plus d'expérience en politique lorsqu'ils seront adultes.

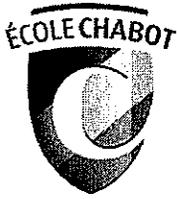
Ça les forcerait à plus écouter les nouvelles car pour voter, il faudrait qu'ils soient plus au courant de ce qui se passe en politique.

Alors finalement, ce serait bon, je crois, d'avoir le droit de voter à seize ans. J'aimerais beaucoup que cela se réalise car ce serait bon pour la société s'il y avait plus de gens qui votaient. Je vous remercie énormément d'avoir pris conscience de ma lettre.

Veuillez agréer, madame, mes remerciements les plus sincères.

Laurie-Anne Fillion-Talbot

Laurie-Anne Fillion-Talbot
École Chabot
1666, Avenue de Lozère
Québec (QC) G1G 3L4



Québec, le 27 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame,

Je m'appelle Dominique Ferland, j'ai douze ans et je vais à l'école Chabot. Je vous écris aujourd'hui car j'aimerais porter une amélioration au système actuel. J'aimerais rouvrir quelque chose de touristique en lien avec la nature au jardin zoologique de Québec.

Premièrement, la fermeture de cet endroit a coûté jusqu'à maintenant 13 millions de dollars, pour l'entretenir, aux contribuables de la ville, « de l'argent gaspillé n'est-ce pas ? » De plus, quand la fermeture a été annoncée, cela a fait plusieurs malheureux.

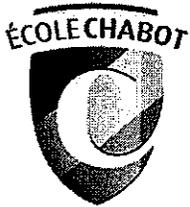
Deuxièmement, l'hiver, il y a l'hôtel de glace mais l'été, il n'y a que le parc des moulins, bien moins touristique qu'un zoo. Ensuite, cela augmenterait peut-être un peu le tourisme à Québec. En plus, ça augmenterait le budget de la ville.

Troisièmement, M. Charest et son parti avaient décidé de fermer le zoo car ils trouvaient qu'il n'y avait pas assez de touristes qui venaient le visiter. C'est aussi car il voulait faire de la place pour des immeubles et des condos. Comme vous l'avez sûrement constaté, son projet ne s'est pas réalisé. Si nous ajoutions quelque chose de plus avec le zoo, par exemple une piscine ou une salle de spectacle, cela pourrait peut-être augmenter la popularité chez les jeunes et ça inciterait les parents à les emmener.

Pour conclure, nous pourrions faire quelque chose de bien avec cela, afin d'améliorer notre belle ville de Québec.

Veuillez agréer, Madame Trudel, mes salutations les plus sincères.

Dominique Ferland
École Chabot
Québec (QC)
G1G 3L4



Québec, le 27 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec(QC) G1G 5X1

Madame,

Je me nomme Nicolas Perron. Je suis en 6^e année à l'école Chabot dans la classe de monsieur Stéphane Robitaille. Je vous écris pour vous faire part d'une amélioration que j'aimerais apporter au système politique du Québec. Cette amélioration consiste à interdire les tournois de hockey la semaine en temps scolaire pour les élèves en bas âge (15 ans et moins).

Premièrement, je trouve qu'il est dommage de faire manquer de l'école à des jeunes élèves. Des fois, ils manquent des évaluations pour aller jouer au hockey. Je ne trouve pas ça normal. On dit toujours que l'école est plus importante que le hockey, mais pourquoi nous permettons aux organisateurs de tournois de prendre du temps de glace la semaine ?

Deuxièmement, le hockey demeure un jeu donc il est moins important que l'école. À la place, on devrait mettre les parties le soir ou la fin de semaine.

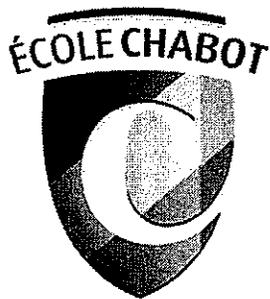
Troisièmement, le hockey peut avoir des impacts sur nos résultats en classe, peut amener le décrochage scolaire et faire augmenter le taux de chômage au Québec.

Pour finir, je crois que les personnes peu organisées auront plus de facilité si les tournois de hockey sont la fin de semaine.

En conclusion, je vous rappelle mon sujet de base qui portait sur les tournois de hockey la semaine et la fin de semaine. J'espère que vous prendrez note de mon idée.

Veuillez agréer mes salutations sincères,

Nicolas Perron
Nicolas Perron
École Chabot
1666 avenue Lozère
Québec(QC) G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Député de Charlesbourg
8500 boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Madame Trudel,

Je me nomme Louis Baril, j'ai douze ans, je suis en sixième année de l'école Chabot. Je vous écris cette lettre pour vous proposer une amélioration dans le système actuel. L'amélioration que je vise la concerne la cigarette, plus précisément les entreprises qui la produisent et la mettent en vente. En gros, je voudrais que la production de cigarettes ralentisse. Voici pourquoi.

Premièrement, le tabac est la source de plus de cinq pourcent des accidents. Ce serait donc une bonne chose de faire baisser sa consommation puisqu'il y aurait moins d'accidents sur les routes.

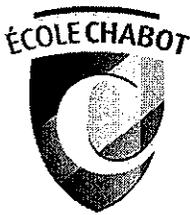
De plus, il faut savoir que lorsque la fumée passe dans le corps, le fumeur a 50 fois plus de chances d'obtenir le cancer des bronches. Ce serait donc un moyen de plus de faire baisser le taux de cancer au Québec.

Troisièmement, un effet que bien des gens connaissent et non le moindre, elle provoque le cancer qui amène parfois jusqu'au décès. Ce serait donc, encore une fois une façon de créer un Québec plus en santé.

Je tiens aussi à vous dire que c'est un sujet qui me touche beaucoup puisqu'une des personnes de ma famille a été atteinte du cancer des poumons et que l'issue en a été fatale.

Je vous remercie d'avoir lu cette lettre. Veuillez agréer de mes meilleurs sentiments.

Louis Baril
École Chabot
1666 avenue de Lozère
Québec (QC) G1G 3J4



Québec le 25 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Salutations Madame Trudel,

Je me présente. Je m'appelle Ophélie Duclos-Roy et je suis dans la classe de monsieur Stéphane en 6^e année à l'école Chabot. Je voulais vous écrire pour vous faire part d'une de mes idées. La voici : un âge pour pouvoir fumer. J'aimerais que l'âge soit égal à 18 ans ou plus. Voici quelques une de mes raisons :

- Parce qu'il y a plusieurs jeunes de moins de 18 ans meurent de maladies qui touchent le cœur.
- Cela diminuerait le nombre de morts dans les hôpitaux.
- Aussi cela diminuerait un peu la pollution.
- Cela diminuerait le nombre d'accidents pour ceux qui fument au volant (la déconcentration).

Je trouve que cela serait un bon projet de loi pour ces raisons que je vous ai dites précédemment mais si vous le voulez, vous pourrez toutefois les changer à votre guise.

En conclusion, j'espère que cela pourra vous donner quelques idées pour une nouvelle loi ou bien en améliorer d'autres. Je crois que vous aimerez cette lettre et que vous en prendrez compte.

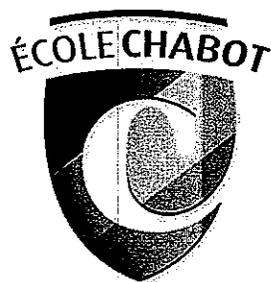
Je vous fais mes sincères salutations.

Ophélie Duclos-Roy

Ophélie Duclos-Roy
École Chabot
1659, avenue de Lozère
Québec (QC) G1G 3L4

Québec, le 1^{er} mars 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri- Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G5X1



Madame,

Je m'appelle Théo Poulin. Je suis un élève de l'école Chabot de 6^e année. Je vous écris pour vous parler d'une règle avec laquelle je ne suis pas d'accord. Il s'agit de la façon dont la justice traite les criminels qui ont un problème psychologique et qui tuent d'autres personnes, comme par exemple l'affaire Guy Turcotte.

Je trouve que l'on ne devrait pas les relâcher dans la société. Même si on relâche le criminel pour qu'il ait une nouvelle vie, je pense qu'il va se faire harceler par les gens. Il va se faire pointer du doigt et se faire insulter.

De plus, rien n'empêche le meurtrier de refaire un meurtre. Je ne sais pas pour vous mais je ne me sentirais pas en sécurité si j'étais à côté d'un ancien meurtrier.

La province de Québec est la moins criminalisée et nous voulons qu'elle le reste.

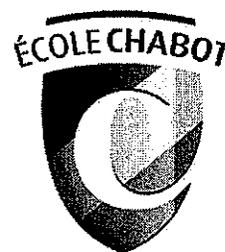
En conclusion, j'aimerais que l'on emprisonne à vie les meurtriers ou bien les mettre dans un établissement très sécuritaire où ils n'ont pas de contacts avec les gens normaux. Merci d'avoir lu la lettre jusqu'au bout.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Théo Poulin

Théo Poulin
1666 avenue Lozère
Québec (QC)
G1G 3L4

Québec le 27 février 2013



Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500, Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec, QC G1G 5X1

Madame,
Mon nom est Benoît et je suis en 6^e année à l'école Chabot.
Je vous écris cette lettre pour faire baisser le prix de l'électricité à cinq dollars au lieu de sept et vingt-trois le kWh. (Kilo watt heure)

Tout d'abord, les québécois qui consomment trop d'électricité vont avoir une facture moins élevée. C'est pour cette raison que je voulais améliorer ce projet de loi.

Donc, si le gouvernement a besoin d'argent, parce qu'une partie de leurs revenus provient d'Hydro-Québec, il augmentera le coût de l'électricité temporairement et ensuite le baissera à son prix de base, donc cinq dollars.

Pour cela, s'il y a une exagération pour dépenser de l'électricité, il augmentera le prix de l'électricité seulement aux citoyens concernés.

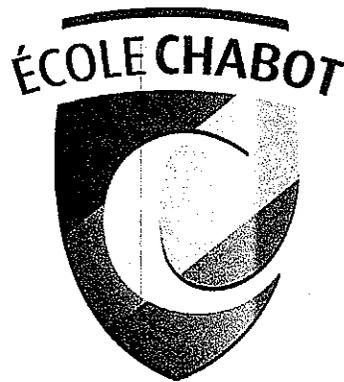
En conclusion, je voudrais que le prix de l'électricité diminue. Les citoyens vivront en prospérité. Merci d'avoir lu ma lettre.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

X Benoît Grégoire
Benoît Grégoire
1666, Avenue de Lozère
Québec, QC
G1G 3L4

Québec le 25 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1



Madame,

Je m'appelle Yannick Mainardi et je suis un élève de 6^{ième} année à l'école chabot. Je vous écris car j'aimerais que les chiens aient le droit d'aller dans les parcs du Québec.

Les chiens ont besoin de courir, mais ils n'ont pas de place pour le faire. Donc, ils pourraient courir dans les parcs.

Même attachés, on pourrait faire plein de sports comme du vélo, de la course, du ski, du traîneau et de la raquette avec nos chiens.

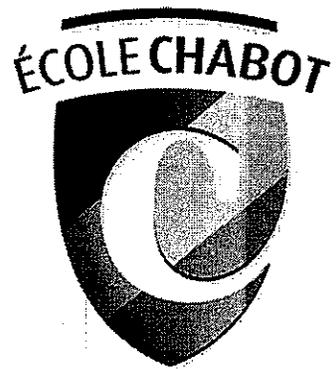
Si les chiens avaient le droit d'aller dans les parcs, toute la famille resterait en forme.

En conclusion, j'aimerais que les chiens puissent aller dans les parcs soit libres ou attachés. Je vous remercie.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Yannick Mainardi

Yannick Mainardi
1666 avenue Lozère
Québec, Qc
G1G 3L4



Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 4E2

Madame,

Je me nomme Maël Prigent et j'ai 12 ans. Je vis au Québec dans la région du Lac-Saint-Charles. Je suis en 6^e année à l'école Chabot. Je vous écris pour vous proposer de donner un montant d'argent à l'Aquarium du Québec pour des recherches et pour d'autres animaux.

Si vous acceptez, vous aurez plus de touristes qui viendront regarder les nouvelles espèces.

Vous pourriez aussi gagner beaucoup d'argent avec à l'Aquarium du Québec.

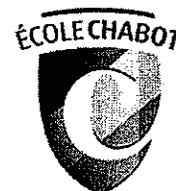
Aussi, beaucoup de familles québécoises viendront profiter des joies de leur ville.

Merci d'avoir pris connaissance de ma lettre sur l'Aquarium du Québec.

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments.

X Maël Prigent

Maël Prigent
1666 avenue Chabot
Québec, QC



Québec, le 25 février 2013

Mme Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
8500 Boulevard Henri-Bourassa
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X1

Chère Mme Trudel,

Je m'appelle Raphaëlle Duclos et je suis une élève de 6^{ième} année de l'école Chabot. Je vous écris pour vous parler d'un projet qui me tient à cœur. J'aimerais resserrer la loi contre la pédophilie. Voici pourquoi je tiens à resserrer cette loi.

En 2008, une recherche par rapport aux agressions sexuelle a été faite. Elle stipule que 90% des agressions sexuelles n'ont pas été déclarées à la police.

Aussi, 62% des victimes sont mineurs, 36% de ces victimes sont âgées entre 12 et 18 ans et 22% sont âgées entre 6 et 11 ans. Finalement, 10% sont âgées entre 1 jour et 5ans. Ces chiffres démontrent qu'il y a beaucoup trop d'agressions sexuelles.

Donc, cela signifie qu'il y a un nombre important de pédophiles ou d'agresseurs encore en libertés. Je sais qu'il y a déjà une équipe policière qui s'occupe de surveiller les réseaux sociaux, mais j'aimerais qu'il y en ait encore plus car il y a de plus en plus de jeunes sur les réseaux sociaux.

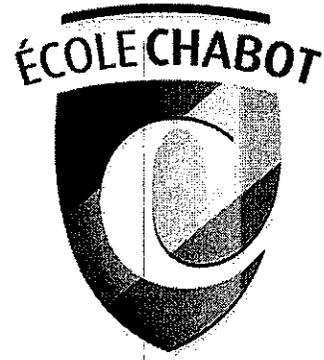
En conclusion, j'aimerais que la loi contre la pédophilie soit resserrée en ayant plus d'équipe policière sur les réseaux sociaux qui travaillent à attraper ces criminels en liberté. Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ma lettre.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments.

Raphaëlle Duclos
Raphaëlle Duclos
1666 avenue Lozère
Québec, QC
G1G 3L4

28/2/13
Québec, le 28 février 2013

Madame Denise Trudel
Députée de Charlesbourg
Bureau 213
Québec (QC) G1G 5X 1



Madame,

Je suis un étudiant de 6^e année de l'école Chabot et je vous écris pour changer une loi. J'aimerais que nous augmentions les taxes pour ainsi baisser les impôts.

Si on baisse les impôts, les démunis auront plus de facilité à payer leur demeure et pourront acheter moins d'objets taxables s'ils le désirent.

Pour les moins démunis, cela ne changera rien car ils paieront moins d'impôt mais plus de taxe sur les objets taxables qu'ils achèteront.

Finalement, cela apportera probablement une amélioration dans la vie quotidienne car les aliments taxables sont souvent des aliments moins sains que les aliments non taxables (lorsque l'on parle entre autre de la nourriture).

En conclusion, j'apprécierais que nous augmentions les taxes pour ainsi baisser les impôts afin que les plus démunis soient avantagés.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments



Simon Brousseau
1666 avenue lozère
Québec, QC
G1G 3L4